Image not found or type unknown

succession maison avec membre sous tutelle

Par **guillaume13**, le **18/03/2010** à **19:31**

Bonjour,
Nous sommes quatres enfants dont une sous tutelle. C'est elle qui a gardé la clef de la maison. Nous voulons aller dans la maison pour la faire estimer. Elle refuse de nous remettre cette clef sous prétexe qu'il faut que ça tutrice soit présente! Est ce vrai? N'a t on pas le droit à chacun d'avoir une clef. Nous sommes conscient que cette tutrice doit être présente pour le partage des biens à l'intérieur mais ce n'est pas le cas.

Merci de votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés